

**AN 2018**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du lundi 10 décembre 2018 à 18h30**

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUREIL, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bernard THALAMY.

**ETAIENT PRESENTS** : M. THALAMY Bernard, M. DEBONNAIRE Bruno, (maire et adjoints – e), Mme BERGEON Albine, M. BESSOULE Christophe, M. CHRETIEN Pierre-Louis, M. CORET Emmanuel, M. DUCAILLOU André, Mme GAGNANT Véronique, M. GOTTE Joël, Conseillers (–ères) Municipaux (–pales)

Formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR** : M. BLANCHET Christian (représenté par André DUCAILLOU), M. MOURET Serge (représenté par Bernard THALAMY), Mme NOUHAUD Colette (représenté par Pierre-Louis CHRETIEN).

**ETAIT EXCUSE SANS POUVOIR** :

**ETAIENT ABSENTS** : Mme GOURSEROL Fabienne, M. DELAGE Christophe.

Vu l'article R2121-9 du Code Général des Collectivités territoriales et les articles L2121-25 et L21314-1 du Code Général des Collectivités territoriales, Monsieur Bernard THALAMY, Maire, constate le quorum et proclame la validité de la séance.

Monsieur André DUCAILLOU est désigné secrétaire.  
Monsieur Bernard THALAMY présente l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

2018-000 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL.  
2018-053 – VEHICULE COMMUNAL : Reprise tracteur Kioti

**2018-000 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL**

Lecture faite du compte rendu,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APPROUVE à l'unanimité le compte rendu de la réunion du dernier conseil.

**2018-053 – VEHICULE COMMUNAL**

**REPRISE TRACTEUR KIOTI**

VU l'instruction budgétaire M14 ;  
VU la circulaire interministérielle CD 6955 du 31.12.96 relative à l'inventaire des actifs ;  
CONSIDERANT que l'état actuel du tracteur KIOTI Type EX40 utilisé pour l'entretien de la voirie est obsolète ;  
CONSIDERANT la proposition de reprise du dit véhicule, faite par la société Limagri Moreau ;

LE CONSEIL MUNICIPAL  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

DECIDE de sortir de l'inventaire le véhicule immatriculé AX-368-TJ,

ACCEPTE la reprise de ce véhicule, pour un montant de 20 000 € TTC, par  
la société Limagri Moreau, 6 rue Jean de Vienne, Landouge, 87100  
LIMOGES,

AUTORISE le maire, à signer toutes pièces relatives à ce dossier. Le  
montant de la recette sera imputée sur la ligne budgétaire du budget primitif  
chapitre 77 article 775,

PRECISE que le montant est inscrit au budget 2018

le Président

LA SEANCE EST LEVEE A 20H00

le Secrétaire

LES CONSEILLERS MUNCIPAUX

BLANCHET Christian	EXCUSE	DELAGÉ Christophe	ABSENT
MOURET Serge	EXCUSE	DUCAILLOU André	SECRETARE
DEBONNAIRE Bruno		GAGNANT Véronique	
BERGEON Albine		GOTTE Joël	
BESOULE Christophe		GOURSEROL Fabienne	ABSENTE
CHRETIEN Pierre-Louis		NOUHAUD Colette	EXCUSE
CORET Emmanuel			